

VILLE DE VALOGNES
- PROJET ÉDUCATIF DU LUDOBUS -
ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010

Le but de ce projet est d'accompagner les familles dans leur mission d'éducation avec le LUDOBUS, pouvant accueillir des enfants âgés de 4 à 14 ans, habitant Valognes.

Le projet éducatif repose tant sur l'acquisition de connaissances, que sur la formation personnelle de l'enfant (être ouvert aux autres, à la collectivité et à l'environnement).

Le LUDOBUS a pour objectif de répondre à un besoin de loisirs à dominante culturelle pour les enfants de la Commune en garantissant la sécurité morale, affective et physique. Il propose des activités éducatives s'adressant aux enfants mineurs à partir de 4 ans. Il accueille tous les enfants sans discrimination de sexe, de race, de religion dans le respect des convictions de chacun.

Les activités proposées pour la réalisation de cet objectif doivent être en corrélation permanente avec le projet pédagogique, tout en respectant la législation en vigueur :

- Prendre en compte les différents rythmes de vie de l'enfant selon son âge, en fonction de ses besoins et possibilités.
- Permettre la mise en place d'une vie collective harmonieuse qui doit respecter l'individualité.
- Rendre l'enfant le plus responsable possible et faciliter son libre choix et son autonomie grâce aux tâches qui lui sont confiées.
- Le jeu, activité privilégiée de l'enfant par nature, devra occuper une place prépondérante dans le contenu de ces activités.

Le LUDOBUS est ouvert pendant la période scolaire les lundis (quartier du Petit Hamel), mardis (quartier du Haut Pirou), mercredis (quartier des Oiseaux), jeudis (quartier du Haut Gallion) et vendredis (quartier du Chemin Vert) de 17h00 à 19h00.

Durant les vacances scolaires, il est ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 sur différents quartiers de la ville (Petit Hamel, Haut Pirou, Haut Gallion, Les Oiseaux, Le Chemin Vert).

L'encadrement est effectué par une personne qualifiée qui a pour missions principales :

- **De valoriser l'enfant.**
- **De permettre à celui-ci de développer ses propres richesses, son autonomie.**
- **De respecter le rythme de chacun.**

Le LUDOBUS propose aux enfants de Valognes, âgés de 4 à 14 ans et fréquentant les écoles maternelles, primaires et les collèges, un ensemble de loisirs de proximité favorisant le développement de la personne et de la citoyenneté. Son action est complémentaire de l'action éducative de la famille, de l'école, et du contexte culturel.

C'est un lieu de découverte et de ressources, mais aussi une passerelle pour la pratique d'activités extérieures.

Le LUDOBUS permet une vie communautaire, favorisant les relations des personnes. L'accompagnement des enfants et des jeunes tient compte de la personnalité de chacun en tant qu'être original et en construction, dans le respect de leurs différences (rythme différencié). Tous les moyens pédagogiques sont mis en œuvre pour permettre aux enfants de vivre une approche ludique et réussie de l'activité afin de leur donner l'envie de poursuivre.

Les modes de fonctionnement permettent aux enfants de choisir leurs activités en facilitant l'entraide et l'échange avec les différents participants. De plus, le fonctionnement favorise l'autonomie en reconnaissant les initiatives personnelles, en favorisant la prise de responsabilités, et en participant aux décisions de la vie collective.

La présentation des activités est effectuée sous forme de forum, moment d'échange où l'enfant exprime ce qu'il souhaite faire durant son temps de loisirs.

L'activité n'est pas une fin en soi, mais bien un moyen pour permettre à chacun de s'affirmer, de découvrir, de développer ses relations avec les autres, de grandir.

Les actions doivent prendre en compte et impliquer les parents.

Afin de créer un lieu de confiance, des moyens de communication sont mis en place et personnalisés (accueil, programme des activités, panneaux d'affichage des activités journalières, rencontres formelles ou informelles).

Le projet pédagogique proposé par l'animateur référent donne un sens à l'action et permet d'effectuer une évaluation qualitative, dans un souci d'amélioration permanent du service proposé.

L'action de l'animateur est guidée par un souci permanent de garantir la sécurité physique, affective et morale de tous. Elle est structurée en fixant des limites et en définissant un cadre dans lequel chacun évolue en sécurité.

VALOGNES, le 24 septembre 2009

**POUR LE MAIRE,
L'ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA
JEUNESSE - VIE ASSOCIATIVE - TEMPS LIBRE :**

PATRICIA THOMAS